

**Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts**

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-FORM-000081-12/08/2015

Date de publication : 12/08/2015

Formulaire

**FORMULAIRE - INT - Modèle d'attestation en Français à produire par les
organismes canadiens en matière d'intérêts (convention fiscale franco-
canadienne)**

(article 29, paragraphe 7, alinéa c)

En vue de l'exonération de l'impôt français sur les intérêts de source française payés à ces organismes gérés exclusivement au Canada aux fins d'administrer des fonds ou de verser des prestations en vertu d'un ou de plusieurs régimes de pension ou de retraite et qui y sont exonérés d'impôt, conformément à la convention fiscale entre la France et le Canada du 2 mai 1975 telle que modifiée par l'avenant du 30 novembre 1995.

Le
soussigné.....

.....(nom et adresse du fiduciaire / administrateur) certifie
que

l'organisme.....

.....(dénomination et adresse) a été
constitué au

Canada le....., est établi au Canada et est :

(a) une fiducie régie par un régime de pension agréé canadien (RPA) ou une société de gestion
d'un RPA dont :

- le numéro d'agrément du régime est ; et

- le numéro de compte de la fiducie ou de la société de gestion est, ou

le
soussigné.....

(nom et adresse du fiduciaire / administrateur de la société de fiducie) certifie que l'organisme

.....(dénomination et
adresse) a

été constitué au Canada le....., est établi au Canada et est (ou les organismes
sont)

(b) un ou des régimes enregistrés d'épargne-retraite pour lequel la société de fiducie est l'émetteur
du ou des régimes, et :

- le numéro d'identification du modèle de régime est ; et

- le numéro de compte de la société de fiducie est, ou

(c) un ou des fonds enregistrés de revenu de retraite pour lequel la société de fiducie est l'émetteur
du ou des fonds et :

- le numéro d'identification du modèle de fonds est, et

- le numéro de compte de la société de fiducie est,

qui remplit les conditions prévues à l'alinéa c, i et ii du paragraphe 7 de l'article 29 de la convention
fiscale franco-canadienne pour bénéficier de l'exonération de l'impôt français prélevé par voie de
retenue à la source sur ces intérêts.

Le soussigné s'engage à restituer au Trésor français, spontanément ou sur demande de
l'administration fiscale française, tout montant correspondant à un avantage dont l'organisme aurait
bénéficié indûment.

Lieu et date

Signature d'un agent autorisé du fiduciaire, de la société de gestion ou de la société de fiducie

Attestation des autorités fiscales de l'état de résidence du bénéficiaire

Le soussigné atteste que les renseignements fournis par le requérant dans la présente demande
sont, à sa connaissance, exacts, à l'exception de la conformité aux conditions prévues à l'alinéa c, ii
du paragraphe 7 de l'article 29 de la convention qui n'a pas été vérifiée.

Lieu et date

Signature de la personne autorisée des autorités fiscales canadiennes

Commentaire(s) renvoyant à ce document :

[INT - Convention fiscale entre la France et le Canada - Modalités pratiques d'octroi des avantages
conventionnels prévus par les stipulations de l'article 29 paragraphe 7 alinéas a, b et c](#)